



RAPPORT
D'ACTIVITE
SDIS 70
2011



Arnaud Cochet
Préfet de la Haute-Saône

	Pages
Présentation du SDIS 70	4-5
L'activité opérationnelle	6-7
La prévention et la prévision.....	8
Les moyens financiers.....	9
Les moyens humains.....	10-11
Les moyens matériels.....	12-13
Les infrastructures	14-15
Les partenariats 2011	16-17
Tout ce qui a marqué 2011	18-19

Rapport d'activité 2011

Conception

Directeur de la publication :
Lieutenant-colonel Fabrice Tailhardot

Responsable de la rédaction :
Sylvie Gheffini

Graphistes :
Cécile Pleignet - Stéphanie Boisson

Photographies

Marc Loukachine

Sylvie Gheffini

Commandant Eric Morel

Créé il y a vingt ans sur de solides fondations, celles de la noblesse d'âme et de l'humilité des serviteurs, le SDIS de la Haute-Saône démontre chaque année sa capacité à mobiliser toutes ses ressources pour la sécurité de nos concitoyens.

Cette aptitude s'exprime particulièrement lors des interventions sur le terrain, dans le partenariat avec toutes les institutions du département et par la saine gestion des deniers public qui lui sont confiés par la collectivité.

Cet engagement connu et apprécié de nos concitoyens est soutenu par une volonté authentique de perfectionnement mobilisant l'intelligence, les techniques les plus récentes et l'expérience.

Deux exercices de protection civile ont, une fois de plus, mis en évidence cette force dont dispose la Haute-Saône. Après le plan d'aide à nombreuses victimes préparant le grand meeting aérien de Luxeuil-les-Bains, l'été dernier, le SDIS a été le moteur enthousiaste du plus important exercice réalisé en 2011 sur une voie ferrée. L'ouverture de la ligne à grande vitesse Rhin/Rhône a ainsi bénéficié d'un travail remarquable, salué par tous pour les enseignements qui en ont été tirés.

L'acquisition d'une expérience de l'intervention à grande échelle est indispensable pour assurer la sécurité d'évènements majeurs. Cela sera précieux pour l'arrivée d'une étape du Tour de France à la Planche-des-Belles-Filles, la première jamais organisée en Haute-Saône. Prévu le 7 juillet 2012, ce rassemblement est l'objet de longs et complexes préparatifs.

Je sais pouvoir compter sur toute l'ingénierie du SDIS, son savoir-faire et sa coopération avec l'Etat et les collectivités locales pour que ce jour soit une grande fête.

Que chacun des élus, agents administratifs et techniques, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, ainsi que leurs familles en soit remercié.



Robert Morlot

Président du SDIS

En ce début d'année 2012, la publication de ce rapport d'activité revêt un caractère particulier dans la vie de notre établissement qui vient de franchir le cap de ses 20 ans d'existence.

C'est, en effet, le 1^{er} janvier 1992 que le corps départemental des sapeurs-pompiers de la Haute-Saône a été officiellement créé.

Elaboration du premier SDACR en 1999 et refonte de ce dernier en 2009, transfert des bâtiments et plan de construction de casernes, renouvellement et modernisation du parc matériel, renforcement des effectifs SPP, SPV et PATS et amélioration des conditions de travail des agents... de grands chantiers ont marqué ces deux décennies de travail, toujours dans le sens de l'intérêt général et de l'amélioration de la sécurité de nos concitoyens.

Ce nouveau bilan permet de mieux apprécier l'importance du chemin parcouru par notre établissement et de mieux appréhender les activités de notre service et ses problématiques.

En 2011, le SDIS de la Haute-Saône a passé la barre symbolique des 18 000 interventions.

Dans un contexte économique et financier difficile, où les collectivités disposent de peu de lisibilité, l'amélioration de notre service public, l'optimisation des moyens, la recherche perpétuelle de nouvelles sources d'économie constituent les principaux leviers pour répondre au paradoxe d'une demande croissante d'aide des populations et d'un nécessaire recentrage sur nos seules missions d'urgence.

La lecture du rapport d'activité 2011 vous permettra de constater les efforts réalisés par le SDIS, tant en matière de rationalisation de son fonctionnement que de modernisation de ses structures.

Grâce à l'engagement des femmes et des hommes de notre corps départemental, sans distinction de statut, et de leurs actions au quotidien, l'établissement poursuit sa modernisation et s'adapte aux contraintes qui pèsent sur lui.

A tous merci et bonne lecture.

Les chiffres clés

239 915

c'est le nombre d'habitants que compte le département, soit une densité de 45 habitants / km².

106

c'est le nombre de centres d'incendie et de secours répartis sur tout le département de la Haute-Saône. Le corps départemental compte 26 centres.

100

c'est le nombre de sapeurs-pompiers professionnels répartis dans les 5 CIP et à la direction.

1 718

c'est le nombre total de sapeurs-pompiers volontaires en Haute-Saône. Les sapeurs-pompiers des corps communaux représentent 52 % de ces effectifs.

31

c'est le nombre de personnels administratifs et techniques au SDIS 70.

18 241

c'est le nombre d'interventions réalisées par les sapeurs-pompiers haut-saônois en 2011.

22

c'est le nombre d'élus membres titulaires siégeant au conseil d'administration.

4 618

c'est le nombre de courriers traités en 2011.

34

c'est le nombre de délibérations votées en 2011 au cours de 4 réunions du conseil d'administration et de 5 réunions du bureau.

18 676 769 €

c'est le budget du SDIS 70 pour 2011, dont 14 340 735 € dévolus aux dépenses de fonctionnement.

44,62 €

c'est le coût de la sécurité en Haute-Saône par an et par habitant.

7,45 €

c'est le taux de base de vacation horaire d'un SPV 2011.

290

c'est le nombre d'engins détenus par le SDIS 70.

Présentation du SDIS 70

Ses missions

Le SDIS 70, un établissement public autonome.

Le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône est un établissement public autonome. Il constitue l'entité administrative chargée de gérer les moyens en personnel et en matériel affectés aux différents centres de secours du département.



Les membres du conseil d'administration du SDIS 70, le jour de sa mise en place, le 19 avril 2011.

Le SDIS 70, un établissement bicéphale

La gestion opérationnelle de l'établissement est placée sous l'autorité du préfet et des maires dans le cadre de leurs pouvoirs de police respectifs.

La gestion administrative et financière de l'établissement est placée sous l'autorité du président du conseil d'administration composé de 22 membres élus parmi les conseillers généraux, les présidents d'EPCI et les maires.



Monsieur Robert Morlot, président du SDIS et Monsieur Eric Freysselinard, préfet de la Haute-Saône d'avril 2010 à février 2012.

Le SDIS 70 fête les 20 ans de la départementalisation

Le directeur départemental du SDIS 70 est le chef du corps départemental de sapeurs-pompiers créé par la loi du 3 mai 1996 dite de «départementalisation des services d'incendie et de secours».

En Haute-Saône, cette départementalisation fête ses 20 ans en 2012. En effet, le département avait largement anticipé la loi en mettant en place cette réforme de structures dès 1992.

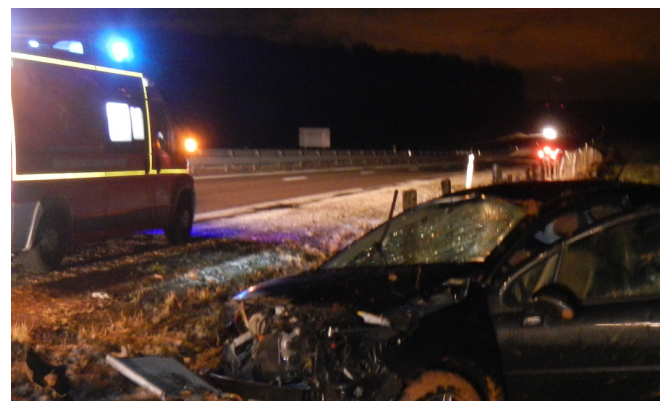
Le SDIS 70, des missions nombreuses

Le SDIS assure la prévention, la protection et la lutte contre l'incendie.

Il participe également :

- à la prévention et l'évaluation des risques de la sécurité civile,
- à la protection des personnes, des biens et de l'environnement,
- à la préparation des mesures de sauvetage et d'organisation de moyens de secours,
- au secours d'urgence aux victimes et leur évacuation.

Le SDIS 70 effectue également des interventions ne se rattachant pas directement à l'exercice de ses missions de service public, des interventions pour lesquelles il peut demander aux bénéficiaires une participation aux frais (destruction de nids de guêpes, conduite de véhicules légers médicalisés...).



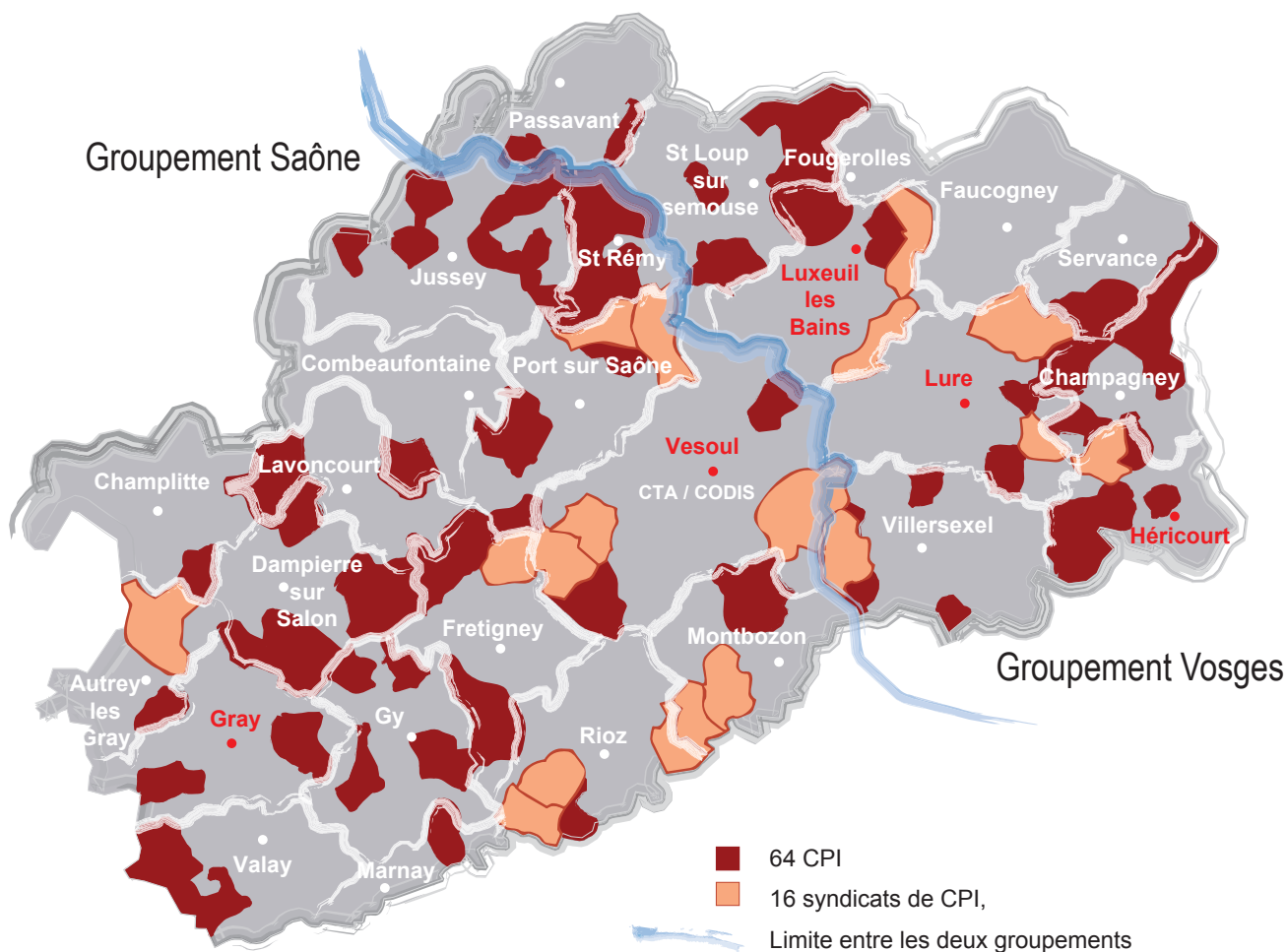
1992 : le service d'incendie et de secours est départementalisé.

Son organisation

Le SDIS 70, une organisation opérationnelle permettant un maillage fin du département

L'organisation opérationnelle du SDIS repose sur :

- un centre unique de traitement des appels CTA/CODIS qui assure la réception des alertes, l'engagement des moyens et le suivi de l'activité opérationnelle,
- 2 groupements territoriaux «Vosges et Saône»,
- 5 centres d'intervention principaux,
- 21 centres d'intervention,
- 80 centres de première intervention.



Le SDIS 70, un état-major regroupant :

- une sous-direction administrative,
- une sous-direction opérationnelle,
- un groupement ressources humaines,
- un groupement opération,
- un groupement administratif et financier,
- un groupement technique,
- un service de santé et de secours médical,
- un secrétariat de direction.

Cette organisation administrative sera revue courant 2012 pour s'adapter à l'évolution des missions.



L'activité opérationnelle

2011, l'augmentation de l'activité opérationnelle est confirmée.

En 2011, les sapeurs-pompiers ont été amenés à intervenir 18 241 fois contre 16 920 fois en 2010. Le bilan de l'activité opérationnelle fait donc apparaître une nouvelle augmentation significative des interventions de l'ordre de 7,8%.

On note une progression particulièrement sensible du secours à personnes pour lequel on dénombre 501 interventions de plus que l'année dernière.

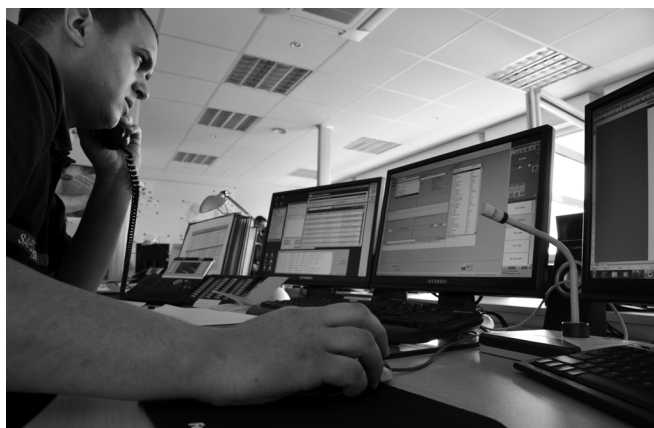
Aujourd'hui, les sorties pour secours à victimes constituent plus de 69 % de l'activité totale des sapeurs-pompiers.

Le CTA-CODIS, organe unique de réception des demandes de secours pour l'ensemble des communes du département.

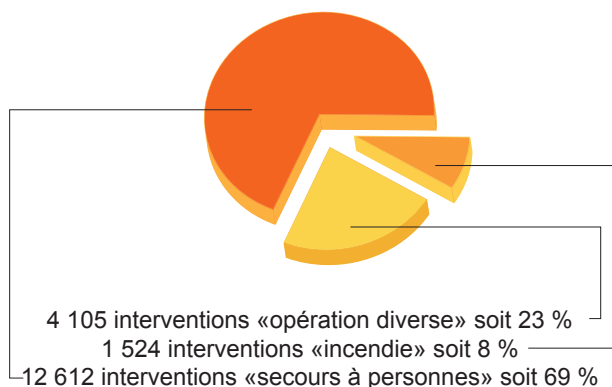
En 2011, le CTA-CODIS a été amené à gérer 68 206 demandes de secours :

- 36 220 appels provenant du numéro d'urgence 18,
- 31 986 appels provenant du numéro d'urgence 112.

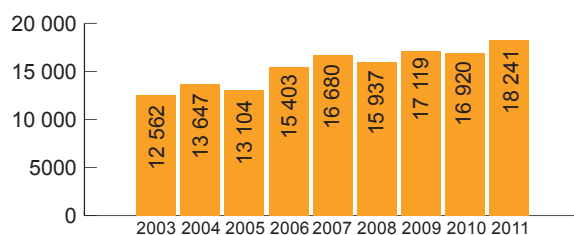
Parallèlement, 102 109 appels administratifs et opérationnels ont été réceptionnés par le CTA-CODIS.



En Haute-Saône, une intervention toutes les 29 minutes...

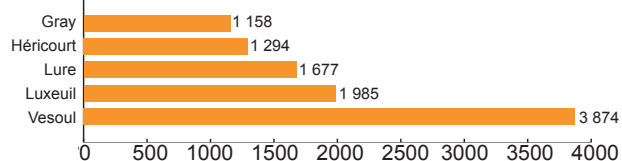


Evolution du nombre d'interventions sur 9 ans.

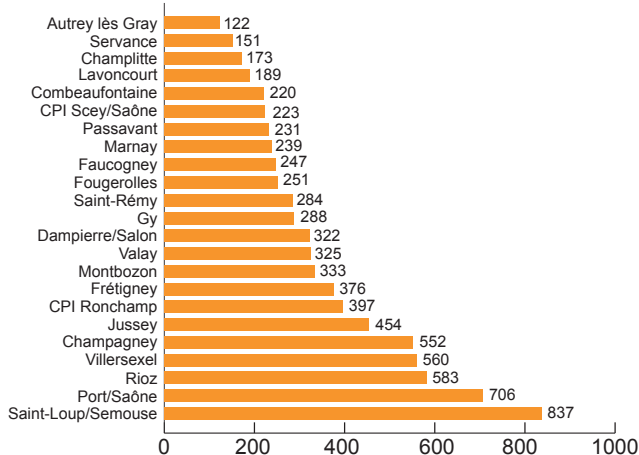


L'activité des centres du corps départemental

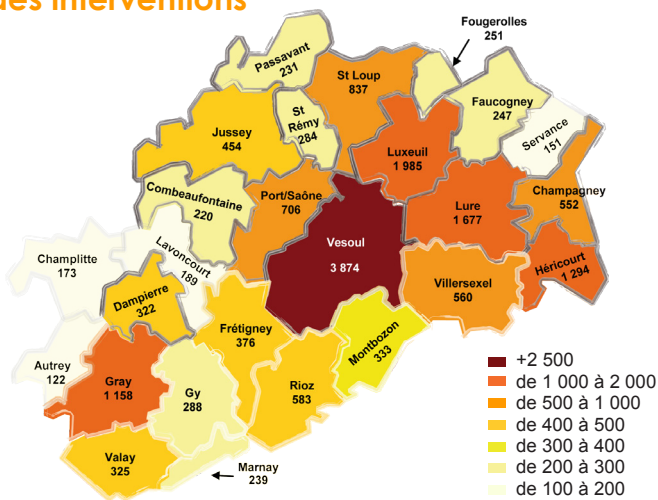
CIP



CI

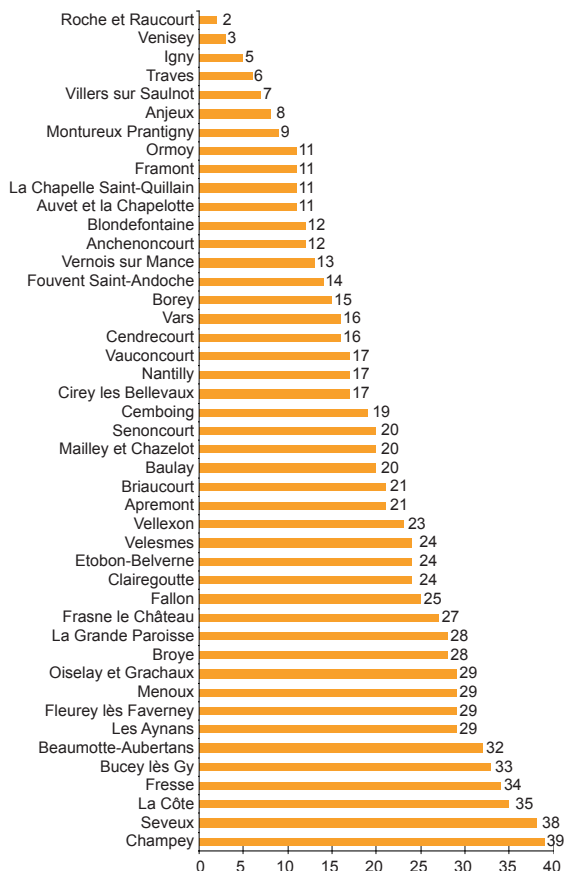


Répartition géographique des interventions

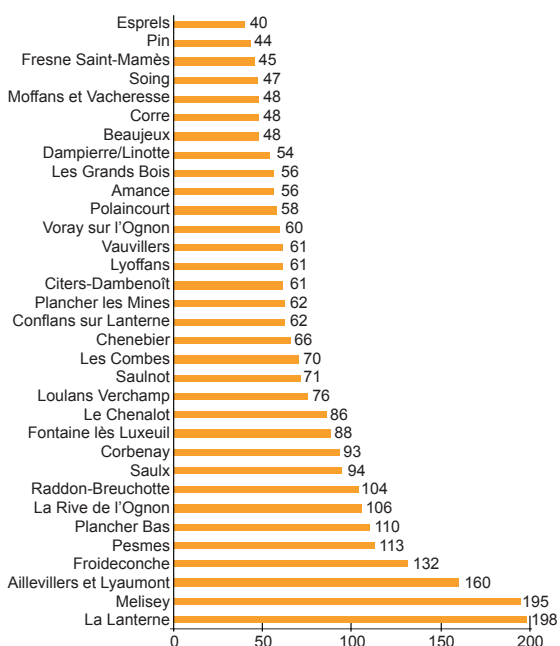


L'activité des centres des corps communaux

L'activité des CPI totalisant, en 2011, moins de 40 engagements



L'activité des CPI totalisant, en 2011, plus de 40 engagements



L'augmentation du secours à personnes : une tendance structurelle qui pèse lourdement sur l'activité du SDIS.

Depuis 2003, une augmentation de 63 % a été enregistrée pour le secours à personnes (7 736 interventions en 2003 contre 12 612 en 2011).

Ceci est d'autant plus problématique qu'une part significative des interventions pour secours à personnes ne peut être directement rattachée aux missions obligatoires du SDIS.

Le vieillissement de la population, les nouvelles orientations en matière de santé publique (tels que le maintien des soins à domicile et le renforcement de la médecine ambulatoire), la baisse de la démographie médicale et la carence de permanence des soins dans certains secteurs sont autant de facteurs qui influencent cette évolution du nombre des interventions.



Les unités opérationnelles soutenues par les groupements territoriaux.

L'activité des groupements territoriaux «Vosges» et «Saône», qui assument un rôle de relais entre la direction et les centres, a été, en 2011, particulièrement marquée par :

- la mise en oeuvre du règlement opérationnel et le suivi de la mise en place des conventions de partenariat renforcé avec les CPI,
- la signature et la mise en oeuvre de conventions «SDIS - amicales des centres»,
- l'élaboration de règlements intérieurs pour les 5 CIP et les CI,
- l'assistance aux maires et aux chefs de corps des communes sièges de CPI confrontés à des problèmes divers,
- le règlement de différentes affaires sensibles (conseil de discipline, dépôts de plainte, mise en cause judiciaire de sapeurs-pompiers).

La prévision et la prévention

Des missions essentielles et pourtant moins connues du grand public.

Prévenir pour éviter les sinistres et accidents

La prévention, la protection et la lutte contre les incendies sont des missions très importantes qui incombent aux seuls sapeurs-pompiers.

La prévention entre en jeu au moment de la conception des bâtiments et durant l'exploitation des établissements recevant du public (ERP).

Le SDIS joue un rôle de conseiller technique auprès du préfet, des maires et des exploitants.

Chaque mois, il participe aux Commissions de Sécurité d'Arrondissement de Vesoul-Gray et de Lure (CSA) et à la sous-commission départementale.

Périodiquement et à chaque ouverture d'un ERP, la commission de sécurité se déplace pour contrôler les structures les plus importantes, à savoir les établissements du premier groupe et les locaux à sommeil.

Les règles de sécurité des ERP sont alors passées au crible, notamment les installations électriques, les systèmes d'alerte et de désenfumage, les issues de secours...

Des missions complémentaires

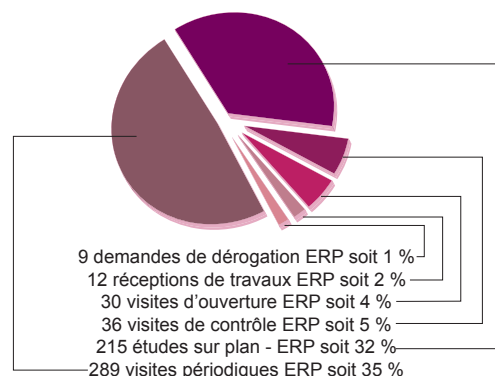
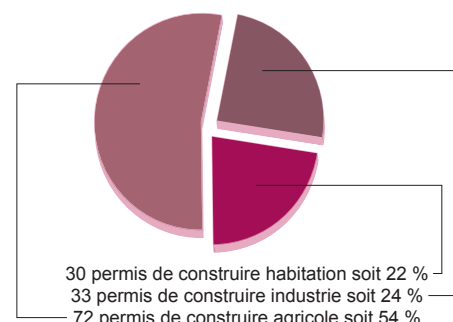
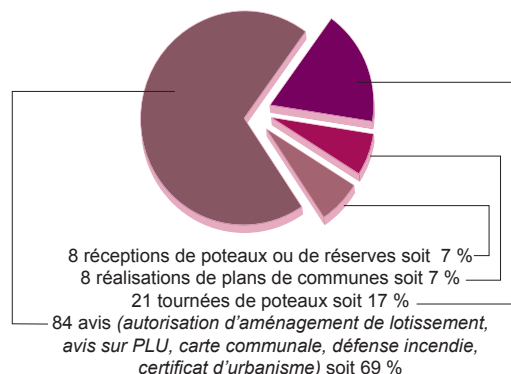
En 2011, les personnels du groupement «opération», qui intègre la prévention et la prévision, se sont investis également fortement dans des missions complémentaires :

- finalisation et mise en oeuvre du règlement opérationnel,
- signature de conventions de partenariat avec les CPI,
- suivi du dossier LGV (élaboration d'une doctrine opérationnelle, cession de matériel à titre gratuit),
- expérimentation GrDF,
- participation à l'élaboration du plan «ORSEC iode» en collaboration avec la préfecture,
- organisation de 5 exercices de sécurité civile (2 exercices LGV, 1 exercice de secours en montagne, 1 exercice sur la BA 116 et 1 exercice SATER),
- organisation de jurys d'examen de personnels SSIAP (service de sécurité incendie et assistance à personnes),
- dimensionnement de 70 dispositifs préventifs de secours (DPS) pour l'union départementale des sapeurs-pompiers,
- participation à 8 réunions du CODERST et à 5 commissions de sécurité routière.

Prévoir pour intervenir mieux

La prévision vise à mieux appréhender les risques et apporter un maximum d'informations aux sapeurs-pompiers appelés à intervenir sur un sinistre. 8 notes et 14 fiches opérationnelles ont été élaborées.

En 2011, les sapeurs-pompiers prévisionnistes ont également contrôlé les réseaux hydrauliques de 21 communes, réalisé 9 plans de communes et émis 84 avis (PLU, défense incendie, certificat d'urbanisme, autorisation d'aménagement de lotissement...) De plus, il a instruit 135 permis de construire.



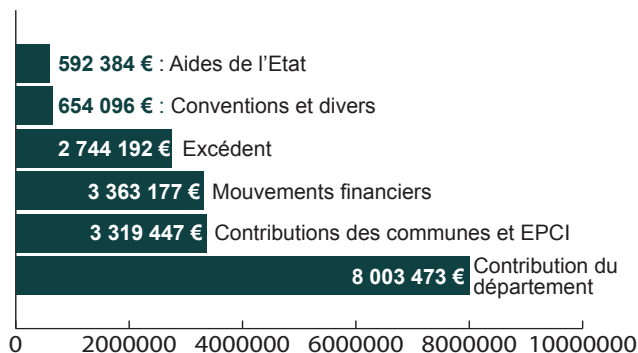
Les moyens financiers

2011, une gestion efficiente de l'établissement

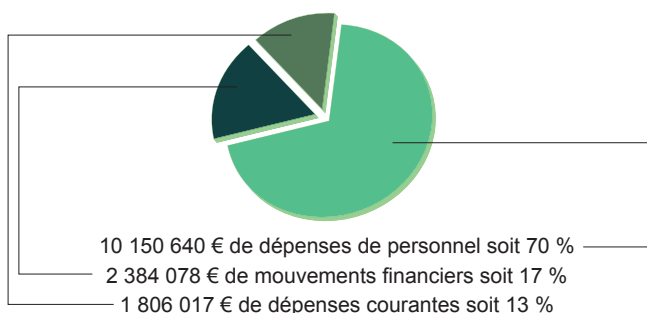
La politique rigoureuse en matière de maîtrise budgétaire et de modernisation, menée depuis de nombreuses années par l'établissement, se poursuit.

Les objectifs restent les mêmes : permettre aux habitants du département de bénéficier du meilleur service au moindre coût et offrir aux sapeurs-pompiers des conditions de travail optimales.

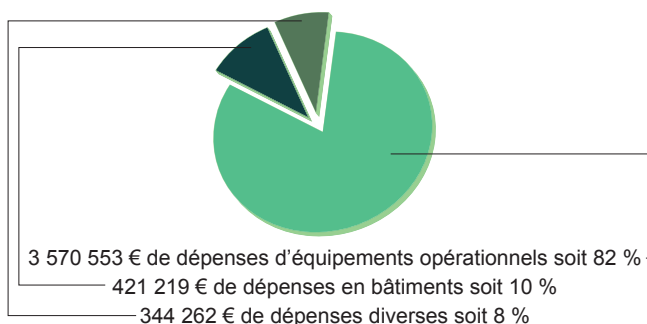
Les ressources 2011 : 18 676 769 €



Les dépenses de fonctionnement 2011 : 14 340 735 €



Les dépenses d'investissement 2011 : 4 336 034 €



2011

Quelques chiffres encore ...

- 76 marchés signés dont 64 marchés «fournitures» et 12 marchés de services,
- 2 979 mandats émis,
- 1 919 titres de recette émis

Une politique de mutualisation qui répond à un objectif de rationalisation

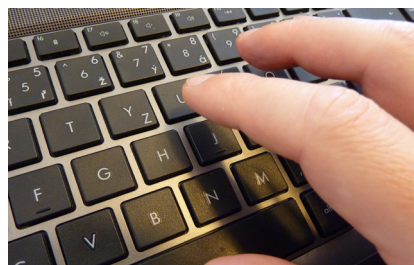
Les actions de mutualisation et la coopération entre les services du SDIS et du département se poursuivent dans les secteurs où cette mutualisation peut générer des économies.

Si la quasi-totalité des travaux d'impression de l'établissement est réalisée depuis de nombreuses années par le Conseil général, la mutualisation a pris également d'autres formes.

Ainsi, le département a mis à disposition du service prévention / prévision ses données informatiques utiles au développement des systèmes d'informations géographiques (SIG).

Le SDIS bénéficie également de l'abonnement aux prévisions Météo France.

En matière de marchés publics, les SDIS de la région ont signé avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) une convention «grands comptes» qui leur permet, en mutualisant leurs achats, d'obtenir des prix très compétitifs.



La dématérialisation se poursuit

Le SDIS 70, engagé dans la dématérialisation depuis 2005 lorsque la législation l'a imposée dans les procédures de marchés publics, est passé à la vitesse supérieure.

Après la dématérialisation des actes administratifs en lien avec la préfecture et celles des fiches de paie, l'établissement a mis en place, en lien avec la paie, la dématérialisation des arrêtés RH et des délibérations du conseil d'administration et de son bureau. Au niveau comptable, la nouvelle version du logiciel permet la dématérialisation des bons d'engagement et des factures des différents services du SDIS et des 5 CIP.

En la matière, le SDIS fait figure de précurseur puisque la transmission dématérialisée des documents comptables ne s'imposera aux collectivités qu'en 2015.

Ces nouvelles procédures, qui exigent une implication de tous les agents, permettent, d'une part, la réduction des délais de paiement et, d'autre part, de réaliser des économies de papier substantielles.

En 2012, le budget sera globalement en hausse de 7,65 %

Le budget 2012 sera caractérisé par une diminution des dépenses réelles de fonctionnement de 4,67 % et une progression de l'autofinancement de 49 %.

La baisse significative du fonds de roulement permettra de financer la construction des casernes de Marnay et Gy, sans avoir recours à l'emprunt.

Le SDIS 70 conserve donc une spécificité de taille : celle de présenter un endettement nul.

- Mise en oeuvre de l'action sociale au SDIS par l'intermédiaire du CNAS
- Règlement intérieur du corps départemental arrêté en janvier 2011.
- 4 recrutements de personnels permanents.

Les effectifs du SDIS 70 en 2011

Tout au long de l'année, 24 heures sur 24, des hommes et des femmes veillent à la sécurité des biens et des personnes en Haute-Saône et à la protection de l'environnement :

- 100 SPP,
- 819 SPV au corps départemental,
- 899 SPV dans les corps communaux,
- 31 personnels administratif et technique,
- 90 jeunes sapeurs-pompiers.

Le SDIS 70 comptabilise également pour 2011 :

- 922 retraités des corps départemental et communaux,
- 2 recrutements de sapeurs-pompiers non officiers,
- 2 recrutements de personnels administratif et technique.

Les mouvements de personnel en 2011

- 129 sapeurs-pompiers volontaires recrutés,
- 158 cessations d'activité,
- 1 PAT a quitté la collectivité (par voie de mutation),
- 1 SPP a quitté la collectivité (par voie de mutation),
- 4 recrutements « service civique »

La sécurité au coeur des préoccupations de l'établissement

Le SDIS a malgré tout à déplorer, en 2011, 52 accidents dont 48 en service.

La collectivité entend donc poursuivre ses actions préventives.

Les réunions des instances paritaires

- 3 CAP (Commission Administrative Paritaire) de catégorie C,
- 2 CCDSPPV (Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires)
- 1 CTP (Comité Technique Paritaire),
- 1 CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité)

La fin de carrière

Prise en charge de la retraite des SPV (y compris celle des pompiers des corps communaux) en 2011.

	Nombre d'allocataires	Prise en charge SDIS
Allocation de vétéran	880	393 718 €
Allocation de fidélité	3	2 072 €

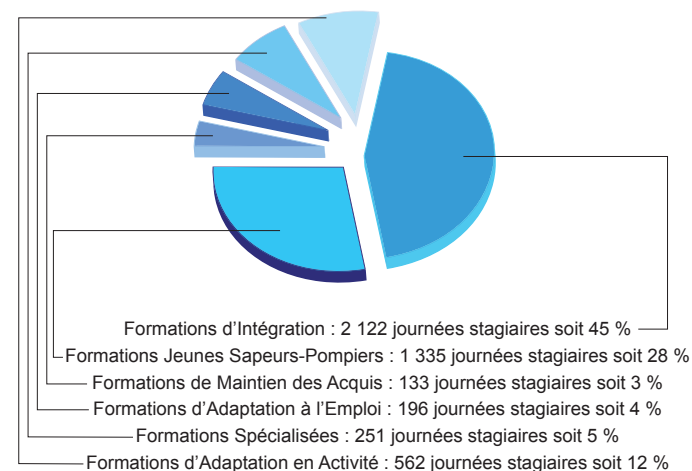
Le financement de la PFR

Contribution du SDIS au régime de retraite PFR		Prise en charge de la PFR	
Effectif SPV (en activité) pris en compte	Montant de la contribution	Nombre d'allocataires (SPV retraités bénéficiaires de la PFR)	Prise en charge SDIS
757	283 875 €	50	31 752 €

La formation au SDIS

- 1 506 candidatures
- 131 stages
- 576 journées de formation
- 4 748 journées stagiaires

Répartition des 4 748 journées de formation :



Premier bilan, un an après l'adhésion du SDIS au Centre National d'Action Sociale (CNAS)

Le SDIS 70 a adhéré au CNAS, le 1er janvier 2011, pour permettre à ses personnels permanents (SPP, PATS) de bénéficier d'un certain nombre de prestations sociales : aides diverses, chèques emploi services universels, prêts, chèques vacances, chèques culture, billetterie. Plus de 18 000 € de prestations ont été versés aux agents.



Donner un nouvel élan au volontariat

L'effectif au 31 décembre 2011 des sapeurs-pompiers volontaires de Haute-Saône (corps communaux et intercommunaux compris) atteint 1 718 personnels et se trouve constitué à plus de 19 % par des femmes.

Ces ressources humaines constituent la clef de voûte de l'organisation opérationnelle et contribuent de manière essentielle à la qualité des secours du SDIS.

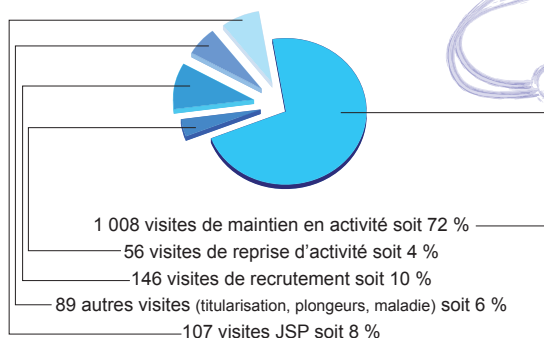
En 2011, la réalisation de plaquettes de promotion du volontariat ciblant les secteurs les plus déficitaires en personnel ont permis au SDIS d'enregistrer de nouveaux engagements.

A l'avenir, la mise en place d'une politique stratégique de promotion et de valorisation du volontariat s'impose. Elle passera notamment par une communication maîtrisée et la réorganisation du service dédié aux sapeurs-pompiers volontaires.



Le contrôle de l'aptitude des agents

reste une mission essentielle du service de santé et de secours médical (SSSM). Pour l'année 2011, ce sont 1 406 visites médicales qui ont été effectuées sur l'ensemble du département par 16 médecins.

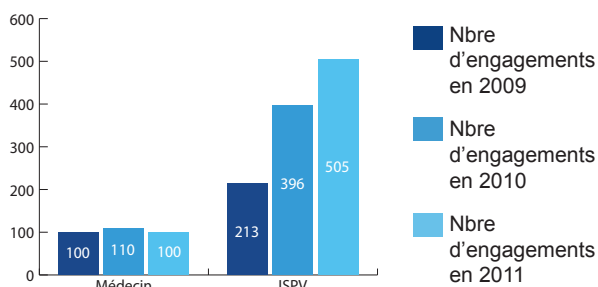


Des protocoles médicaux de plus en plus mis en œuvre

N° protocole	Protocole	Nombre de mises en œuvre	En %
1	Voie veineuse périphérique	210	33 %
2	Prélèvements sanguins	179	28 %
3	Oxygénothérapie normobare	89	14 %
4	Brûlures graves	1	0 %
5	Douleur sévère de l'adulte	56	9 %
6	Syndromes hémorragiques	2	0 %
7	Douleurs thoraciques	8	1 %
8	Convulsions du nouveau né et de l'enfant	0	0 %
9	Crise d'asthme	21	3 %
10	Hypoglycémie	59	9 %
11	Réaction allergique grave et défaillance cardio-respiratoire	18	3 %

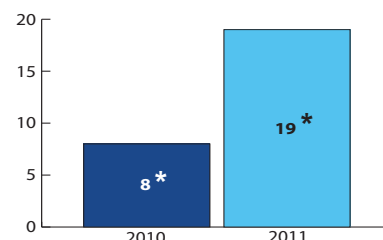
Les infirmiers de plus en plus engagés

Evolution de la médicalisation et paramédicalisation des secours.



Utilisation des DSA : toujours plus de vie sauvées...

* (Nombre de vies sauvées grâce aux DSA)



Le parc véhicules

Acquisitions pour un montant total de 1 151 000 € TTC de :

- 5 VSAV,
- 1 AR,
- 1 FPT,
- 1 BLS,
- 1 MPRGP,
- 1 QUAD,
- 6 VL,
- 1 VTP,
- 3 VLTT,
- 1 BEA.

Le service « petit matériel - habillement »

Acquisitions pour un montant total de 195 200 € TTC de :

- 200 cônes de signalisation,
- 31 aspirateurs à eau,
- matériel médical pour l'ambulance de réanimation et matériel de protection populaire.

Le service « transmission »

- Lancement du projet interface système d'alerte avec la société RMS,
- Déplacement du CTA/CODIS rue Georges Ponsot (informatique, téléphonie, radio, alerte...),
- Modification de l'enregistreur, raccordement à la préfecture en fibre optique et achat de matériel ANTARES,
- Pose des ERM ANTARES dans les 290 véhicules du SDIS 70,
- Mise en service d'une installation composée de 4 écrans et 4 ordinateurs portables dans la salle CODIS,
- Paramétrage pour le déclenchement de 5 CPI par appels sélectifs avec l'installation de 3 émetteurs récepteurs d'alerte.

Le service « informatique »

- Etude de la réalisation d'un système d'alerte interne,
- Mise en service des PC opérationnels au CTA/CODIS,
- Achat de 15 PC ARTEMIS pour les CI,
- Achat de 9 PC portables en renouvellement,
- Achat de 22 PC administratifs en renouvellement,
- Sécurisation du CODIS/CTA,
- Achat de 2 logiciels de cartographie,
- Achat d'un portable Metano SPX,
- Achat de 50 antivirus pour les CI,
- Achat de 5 imprimantes fax en renouvellement pour les CI et CIP et de 6 imprimantes réseau,
- Achat de 2 serveurs pour la direction,
- Achat de matériels informatiques divers (cartes graphiques, écrans, switch, disque dur...),
- Achat de 50 clés USB pour les chefs de centre.

Inventaire des matériels 2011

Secours à personnes		
39	VSAB / VSAV	(Véhicule de Secours aux Asphyxiés et Blessés)
2	VSM	(Véhicule Secours Médical)
5	VSR	(Véhicule Secours Routier)
6	VTP	(Véhicule Transport de Personnel)
1	Ce PMA	(Cellule Poste Médical Avancé)
2	VPMA	(Véhicule Poste Médical Avancé)
2	ULS	(Unité Légère de Secours)
1	RSD	(Remorque Sauvetage Déblaiement)

Interventions diverses		
18	VPI	(Véhicule Première Intervention)
12	VTU	(Véhicule Toute Utilité)
1	VPRO	(Véhicule de Protection)
10	VLTT	(Véhicule Léger Tout-Terrain)
20	BLS	(Barque Légère de Sauvetage)
1	Ce PC	(Cellule Poste de Commandement)
1	VPC	(Véhicule Poste de Commandement)

Lutte contre l'incendie		
20	FTP	(Fourgon Pompe Tonne)
3	FPTSR	(Fourgon Pompe Tonne Secours Routier)
25	MPR	(Motopompe Remorquable)
7	EPSA	(Echelle Pivotante Semi-Automatique)
2	EPA	(Echelle Pivotante Automatique)
1	ER	(Echelle Remorquable)
1	BEA	(Bras Elévateur Automatique)
5	CCI	(Camion Citerne Incendie)
13	CCR	(Camion Citerne Remorquable)
5	CCF	(Camion Citerne Feux de Forêt)
11	VPS	(Véhicule Premiers Secours)
7	DA	(Dévidoir Automobile)
1	VAR	(Véhicule d'Assistance Respiratoire)
1	CEem	(Cellule Eau Emulseur)

Transmissions	
29	Stations radio fixes
290	Postes émetteurs-récepteurs mobiles
50	Postes émetteurs-récepteurs portatifs
1080	Récepteurs d'appel sélectif

Informatique	
4	Serveurs
34	Ordinateurs alloués à la gestion opérationnelle
59	Ordinateurs administratifs
22	Imprimantes
10	Autocommutateurs
32	Fax
92	Téléphones fixes
3	Téléphones portables
20	Téléphones sans fil



Le plan d'équipement 2012-2017, un nouvel exemple de la politique de rationalisation de l'établissement.



En 2011, les services techniques ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan d'équipement qui s'inscrit dans le prolongement du SDACR et du règlement opérationnel arrêté le 21 mars 2011 qui précise l'armement à atteindre par centre d'incendie et de secours.

Ce document dresse l'état des lieux de tous les matériels mis en oeuvre par les sapeurs-pompiers et propose une planification des achats couvrant 6 années budgétaires.

Ce plan a vocation à être un document majeur du SDIS, un repère essentiel. Il constitue, en effet, d'abord un outil technique dans la mesure où il détermine les besoins du service en matière d'équipements opérationnels. Il permettra également (en assurant une meilleure visibilité sur 6 ans) d'évaluer notre capacité à financer les investissements immobiliers.

Grâce à cette planification, le parc de matériel continuera à être modernisé en s'attachant à la polyvalence des véhicules d'intervention. Elle permettra également, par un principe de cascade, de doter les CPI de matériels encore en bon état et, par la même, d'allonger au maximum la durée de vie globale des équipements.

Investissements matériel et véhicule	
2006-2011 réalisés	2012-2017 prévus
11 660 850 €	8 178 600 €



Le quad acquis en 2011

La MPRGP acquise en 2011



Le BEA (Bras Elevateur Automatique) acquis en 2011

Le parc véhicules

Projets d'acquisitions pour un montant total de 1 611 012 € TTC de :

- 8 VSAV,
- 3 FPT,
- 1 VEMA,
- 5 VL,
- 1 VTP
- 1 ULS,
- 2 VL logistique,
- 2 berces DA,
- 1 berce désincarcération (financement RFF)

Le service « petit matériel - habillement »

Projets d'acquisitions pour un montant total de 131 700 € TTC de :

- 8 ARI,
- 6 scies sabre
- 10 DEA,
- 6 mâts d'éclairage
- Matériel «logistique opérationnelle».

Le service « transmissions »

- Pose d'une station fixe ANTARES dans les centres de secours,
- Test et mise en service du système d'alerte,
- Etude d'un système de visio-conférence et audio-conférence,
- Installation d'une vidéo surveillance au SDIS 70,
- Réalisation de l'OBDSIC.

Le service « informatique »

- Renouvellement et achat de matériels informatiques divers,
- Etude sur la mise en place d'une solution GED,
- Informatisation des dossiers médicaux,
- Cartographie.

2011

Centre	Nature des travaux	Montant
CTA/CODIS	Aménagement de l'ancien bâtiment de la DRIRE pour y installer le CODIS et les groupements territoriaux	147 500 €
CIP Vesoul	Sécurisation des bâtiments, aménagement des remises	43 800 €
CI Autrey les Gray	Réalisation de vestiaires	10 000 €
CI Valay	Réhabilitation des surfaces administratives, création de vestiaires et motorisation des portes sectionnelles	63 000 €
CIP Héricourt	Réhabilitation des blocs sanitaires, installation d'un bac inox pour la cellule sanitaire, remplacement de l'ensemble des vannes thermostatiques et création de fenêtres pour l'aménagement d'une salle de cours	14 800 €
CI Passavant	Réfection des enrobés dans la cour	13 000 €
CI Fougerolles	Installation d'un bac inox	3 200 €
CI St-Rémy	Réhabilitation, création de surfaces administratives, création de vestiaires et installation d'un bac inox	42 400 €
CI Champlitte	Réhabilitation, création de surfaces administratives, création de vestiaires, de blocs sanitaires et installation d'un bac inox	68 500 €

Le SDIS a inauguré le 26 mai 2011 son nouveau CTA/CODIS.

Situé à quelques centaines de mètres de l'état-major, du centre hospitalier et à proximité de la boucle optique, ce bâtiment de 580 m², répartis sur deux niveaux, a été acquis et aménagé pour un coût de 537 000 euros.

Ce nouvel outil est dimensionné pour faire face à l'évolution de l'activité opérationnelle pour les 20 ans à venir.

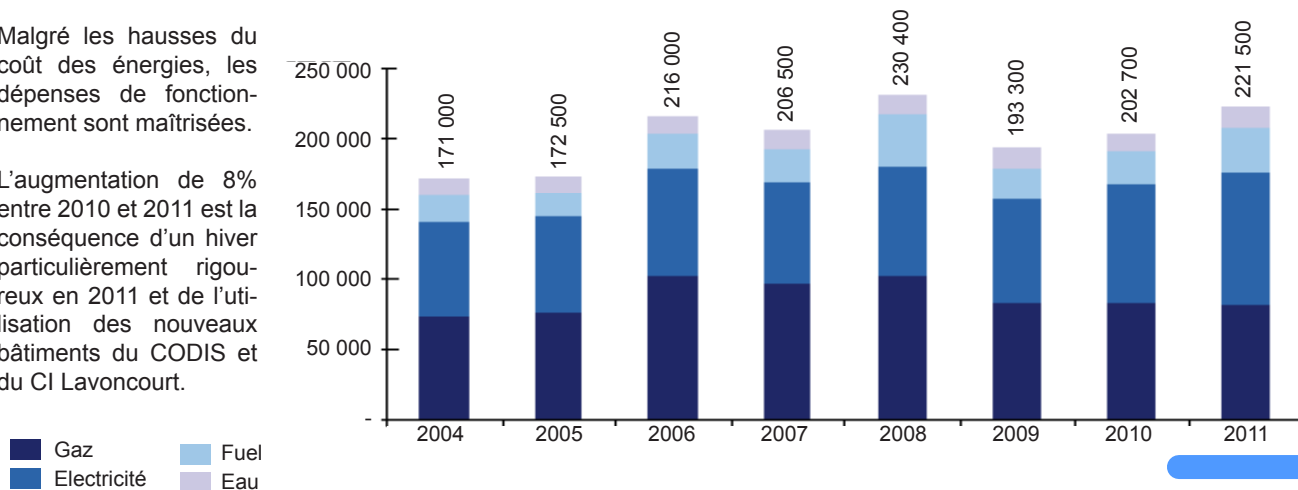
Sécurisation électrique, sécurisation du bâtiment, existence d'un CODIS de secours fonctionnant en miroir, tout a été conçu pour pallier le moindre dysfonctionnement.



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Malgré les hausses du coût des énergies, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées.

L'augmentation de 8% entre 2010 et 2011 est la conséquence d'un hiver particulièrement rigoureux en 2011 et de l'utilisation des nouveaux bâtiments du CODIS et du CI Lavoncourt.



Le centre de Valay réhabilité

Le centre d'intervention de Valay a fait l'objet d'importants travaux à hauteur de 63 000 euros.

Ils ont été complétés par l'acquisition de mobilier et de vestiaires d'intervention pour un montant de 8 000 euros.

7 entreprises haut-saônoises et une entreprise du Doubs se sont succédées sur le chantier qui a duré 4 mois.

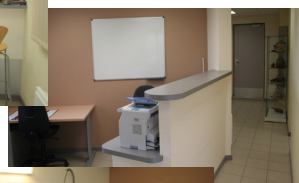
Mais le personnel du centre a également contribué aux travaux en réalisant les peintures de la salle de formation, tandis que les agents du service bâtiment se sont chargés de la pose du carrelage et de la faïence.

Au rez de chaussée, c'est une surface de 70 m² (comprenant 1 local alerte, 1 foyer et des vestiaires) qui a ainsi été créée.

A l'étage, les sapeurs-pompiers disposent dorénavant d'un bureau, d'un local «archives» et d'un local rangement.

Les remises ont également été aménagées avec la création d'un espace de nettoyage dans la remise sanitaire.

L'ensemble des portes sectionnelles a également été motorisé.



Le nouveau centre de Lavoncourt inauguré le 6 juin 2011

Avec l'inauguration de la caserne de Lavoncourt, c'est le premier plan pluriannuel -qui a vu, par ailleurs, les constructions des casernes de Faucogney, Servance, Champagny, Luxeuil, Montbozon, Rioz, Dampierre sur Salon et Combeaufontaine- qui s'achève.

Au final, ce sont 9 casernes, soit 5 900 m² de surface, pour un coût total de 6 300 000 euros TTC, qui ont été construites dans le cadre de ce plan.

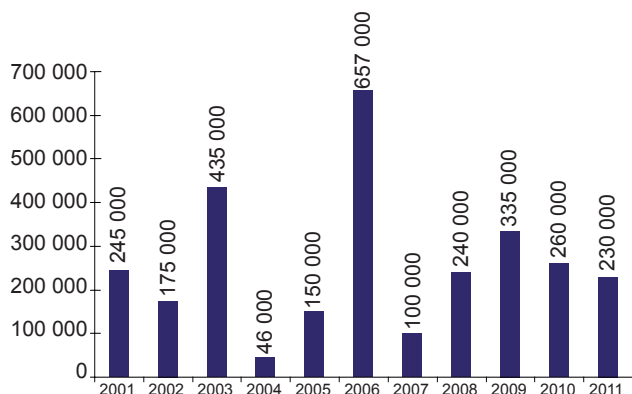
Le coût global de cet ouvrage reste très raisonnable puisqu'il est de 446 131,65 euros TTC, ce qui ramène le coût au m² à seulement 1 274,66 euros TTC.

Les sapeurs-pompiers de Lavoncourt disposent dorénavant d'un centre de 350 m².

Ce bâtiment, parfaitement intégré à la zone pavillonnaire, en structure bois, chauffé par géothermie, présente toutes les exigences de faible consommation en énergie.



Bilan financier des travaux d'investissement réalisés par le SDIS (plan de caserne exclu)



Réception des travaux engagés en 2011

- CIP Héricourt (fenêtres)
- CI Valay (motorisation des portes)
- CI Fougerolles (bac inox)
- CIP Vesoul, (aménagement remise sanitaire après travaux de désamiantage)
- CI Saint-Rémy (ensemble des travaux)
- CI Champlitte (ensemble des travaux)

Lancement des travaux 2012

- CIP Vesoul, désamiantage des 2 remises identifiées, désignation d'un programmiste pour la réhabilitation des remises
- Services techniques, création d'un hangar de remisage
- CI Autrey les Gray, installation d'un bac inox
- CI Marnay, engagement de la procédure pour une construction neuve
- CI Gy, engagement de la procédure pour une construction neuve.

Les partenariats 2011

Le SDIS, au service des élus et des usagers, s'ouvre aussi vers ses partenaires.

Elus, usagers, médias, partenaires publics ou privés, homologues issus d'autres départements, le contact avec l'extérieur fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien du SDIS 70.

Voici quelques exemples de partenariats noués ou poursuivis en 2011.

La bonne image de l'établissement passe aussi par la qualité des relations avec les usagers

En 2011, le SDIS a traité 4 618 courriers, saisi 18 505 CRSS et établi 63 attestations d'intervention.

Aucun contentieux opérationnel n'a été déploré.

Le site internet a, quant à lui, enregistré 39 968 visites qui se sont traduites par la lecture de 260 412 pages.



Le SDIS 70, prestataire de formation pour les autres SDIS

Dans le cadre de ses agréments, le SDIS est également prestataire de formation pour les autres services départementaux d'incendie et de secours.

Ainsi, en 2011, des sapeurs-pompiers du Doubs et des Ardennes ont suivi une formation d'intégration à l'emploi d'équipier de sapeur-pompier en Haute-Saône.



Le SDIS 70, partenaire des établissements scolaires et universitaires

En 2011, le SDIS est intervenu dans la formation des étudiants Hygiène et Sécurité à l'IUT de Vavre et Montoille et dans celle des étudiants de la licence professionnelle EARTH à l'université de Franche-Comté.

Parallèlement, l'établissement a accueilli 43 stagiaires pour des périodes de 3 jours à 8 semaines.

L'établissement compte également dans ses effectifs 2 apprentis «mécanique», l'un en CAP et l'autre en Bac pro.



Le SDIS, partenaire de tous les autres services concourant aux missions de protection civile

En octobre, un exercice de sécurité civile sur la LGV, d'une ampleur inédite, a mobilisé plus de 500 participants.

RFF, SNCF, services de la préfecture, SDIS limitrophes, SAMU, CRRA15, hôpitaux, école d'infirmiers, associations de sécurité civile ont pu tester la coordination interservices.



Un partenariat privilégié avec RFF

Modification de l'organisation opérationnelle pendant la phase «travaux» de la construction de la LGV, élaboration d'une doctrine opérationnelle avec les 4 SDIS de Franche-Comté en phase «commerciale», organisation de 2 exercices plan rouge sur la LGV, la collaboration entre le SDIS et RFF a été très fructueuse.

Elle se traduira, en 2012, par la signature d'une convention prévoyant la cession à titre gratuit de matériels de secours ferroviaires pour un coût de 300 000 euros TTC.



Le SDIS 70, partenaire du projet E-call

Au cours du deuxième semestre 2011, le SDIS a pris part à une expérimentation sur le E-call (Emergency Call) piloté par l'université de technologie Belfort-Montbéliard.

Objectif : tester un système d'appel d'urgence déclenché à partir des véhicules en cas d'accident.

Ce test a constitué la première des nombreuses expérimentations auxquelles le SDIS sera amené à participer, au cours des années à venir, dans le cadre du projet de «Pôle véhicules du futur» mené par le Conseil général de la Haute-Saône.



Tout ce qui a marqué l'année 2011

Les interventions marquantes

- 12 janvier Un accident impliquant 2 voitures fait 2 morts à Champvans
- 16 janvier Un accident impliquant 3 voitures fait 2 morts à Saint Sauveur
- 3 mars Une intervention des démineurs à Vesoul
- 5 mars Un incendie de l'ancienne école maternelle du stade à Vesoul
- 22 mai Un incendie d'appartements fait 2 morts à Vesoul
- 24 mai Une fuite de gaz nécessite l'évacuation de 100 personnes à Vesoul
- 5 juin Un accident de cyclomoteur contre une voiture fait un mort à Montigny les Vesoul
- 7 juin Des anomalies météorologiques provoquent 15 interventions à Jussey
- 16 juin Un accident de voiture fait un mort à Frasne le Château
- 10 juillet Un incendie d'appartements à Gray
- 16 juillet Un incendie de 5000 m² d'entrepôt à Mantoche
- 23 juillet Des anomalies météorologiques provoquent 20 interventions à Faverney
- 5 août Un incendie de 2000 m² de toiture à l'usine de Conflandey
- 26 septembre Une pollution par fuel lourd : 70 personnes au chômage à Sainte Marie en Chanois
- 22 octobre Un incendie de boulangerie à Polaincourt : 5 employés au chômage
- 28 novembre Un incendie d'usine, 120 employés évacués à Héricourt
- 16 décembre Des anomalies météorologiques provoquent 203 interventions en Haute-Saône
- 17 décembre Un sauvetage aquatique à Margilley : 4 personnes sauvées
- 27 décembre Une intoxication au CO impliquant 2 enfants et 5 adultes à Bouhans les Montbozon



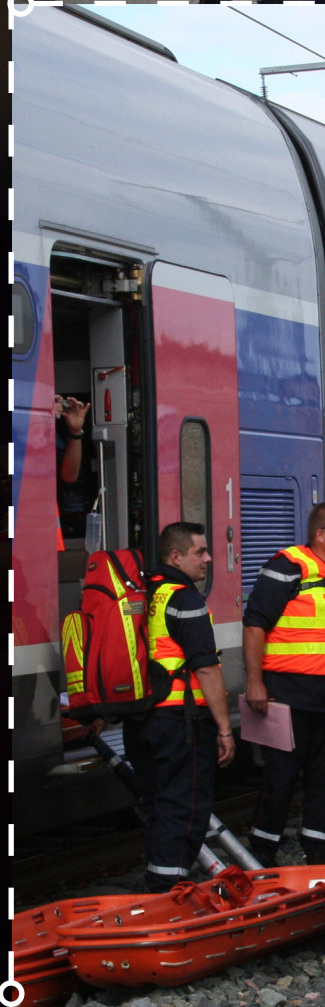
Fuite de gaz à Vesoul le 2



Accident de cyclomoteur à



Incendie à Mantoche le 16 juillet





4 mai



Montigny les Vesoul le 5 juin



Intoxication collective au CO à Bouhans les Montbozon le 27 décembre



Exercice interdépartemental sur la LGV le 5 octobre

Les autres faits marquants

- 25 janvier Le caporal Didier Bey perd la vie sur la route au retour d'une garde
- 3 mars Le SDIS participe à la 184e session en région de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale
- 27 mars Michel Federspiel rend les clés du SDIS après 13 ans de présidence
- 5 mai Exercice ORSEC sur la LGV
- 26 mai Inauguration du nouveau CTA / CODIS
- 6 juin Inauguration de la nouvelle caserne de Lavoncourt
- 19 juin 103e congrès des sapeurs-pompiers à Corbenay
- 31 octobre au 15 novembre 3 pompiers haut-saônois en renfort à la Réunion
- 15 septembre Expérimentation des nouveaux systèmes de transmission ANTARES dans 3 centres du département
- 5 octobre Exercice interdépartemental sur la LGV



Direction départementale des services d'incendie
et de secours de Haute-Saône
4 rue Lucie et Raymond Aubrac
BP 40005

Tél. : 03 84 96 76 00 - fax : 03 84 96 76 18

Courriel : sdis70@sdis70.fr

retrouvez toute l'information sur www.sdis70.fr